



DISTRIBUTEUR: elektabel Compteur n° 5206051 Index 11002

## CONTROLE D'INSTALLATION ELECTRIQUE BASSE TENSION

Appareils de mesures utilisés: Mesureur de terre n° SGS-80531 - Mesureur d'isolement n° SGS-80531 - Mesureur de continuité n° SGS-80531  
 Schéma liaison à la terre: TJ - TN - IT  
 Date du contrôle: 04/07/2003 Installation: Domestique (RGIE art 94) TEC EE 102 - 112 - 122 - 902  
 Industrielle (RGIE art. 82/86 - 88) TEC EE 211 - 212  
 Y a-t-il nécessité de zoner: Oui / Non

Type de contrôle: examen de conformité avant mise en usage (RGIE art 270) (Prescriptions distributeur)  
~~visite de contrôle périodique (RGIE art. 274) (RGIE art. 262) (Prescriptions distributeur)~~  
~~visite de contrôle pour renforcement et/ou changement compteur (RGIE art. 276) (Prescriptions distributeur) (Information importante au client)~~  
 Type d'installation: ~~Existante - Nouvelle - Extension - Modification - Temporaire - Client~~  
 Type locaux - compris dans l'installat: habitation maison, appartement, autres. Appartement 1<sup>er</sup> Dnoir  
 Début des travaux: fondations avant 1.10.81 - Installation électrique avant - après avant - 1.83 - BA4/BAS Non  
 Raccordement: Tension: 2x230 V AC/DC, Protection raccordement: Existante 2x63 A - Prévue: 2x63 A  
 Câble alimentation tableau principal: 2x16 mm<sup>2</sup>; Inter. général DTI 63 A, type: A  
 Type électrode de terre: ~~barres - piquets - conducteur horizontal~~  
 Nombre de tableaux: 2 Nombre de circuits term.: 8 R<sub>e</sub>: 15 Ω, R<sub>sc</sub>: 100 M Ω

**DESCRIPTION:** 2 Voir schéma en annexe

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I <sub>n</sub> (A)	I <sub>Δn</sub> (A)	ΔI <sub>n</sub> (mA)
<u>63</u>	<u>3000</u>	<u>300</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
	<u>Général</u>	

Dispositif de protection à courant différentiel résiduel (DPCDR)		
I <sub>n</sub> (A)	I <sub>Δn</sub> (A)	ΔI <sub>n</sub> (mA)
<u>40</u>	<u>3000</u>	<u>30</u>
Circuit	Calibre	Ligne / Utilisateur
	<u>coin selèmes</u>	

- Les DPCDR installés sont adaptés à la valeur de la résistance de dispersion de la prise de terre. Oui - W
- Les protections installées contre les surintensités sont adaptées aux sections des circuits qu'elles protègent. Oui - W
- Existe-t-il salle de bain - lessiveuse - salle d'eau - lave-vaisselle - séchoir - boiler - salle de douche: Oui - W
- Eclairage TBTS placé: W - Non
- Chauffage électrique placé: W - Non

**INFRACTIONS CONSTATEES - REMARQUES - NOTES:**

NEANT

elektabel ok  
61663  
de B

**DEVOIRS DU PROPRIETAIRE, GESTIONNAIRE OU LOCATAIRE** voir verso.  
**CONCLUSION:** Seules les parties visibles et accessibles de l'installation ont pu être vérifiées.  
 L'installation est conforme ~~sous réserve de~~ (voir verso). Le DPCDR général est ~~en~~ plombé. Les schémas, unifilaire(s) et de position, ont été visés et sont signés par les ~~deux~~ - trois personnes intéressées.  
 L'installation n'est pas conforme. Le DPCDR ~~est~~ plombé.  
 L'installation doit être vérifiée avant le 04/07/2003 [art. 271 RGIE] ainsi qu'après toute modification ou extension importante.  
 L'installation peut être mise ~~maintenue~~ en service ~~pour autant qu'il soit révisé sans retard aux infractions mentionnées.~~  
 L'installation ne peut pas être mise ~~maintenue~~ en service.

L'AGENT VISITEUR  
 N° - nom - signature  
 Contrôlé par - Gecontroleerd door  
 SGS Bureau NIVELLES  
 Date / Datum 04/07/03  
 Agent 63

NOM - FONCTION/QUALITE:  
 Vu agent à la date ci-dessus  
  
 Feuille n° 10840

VISA DU DISTRIBUTEUR  
 DATE: \_\_\_\_\_